

LIQUE DU DAHOMÉY

-:-

CE DE LA REPUBLIQUE

-:-

ETARIAT GENERAL

GOVERNEMENT

-:-

DECRET N° 273 / PR-SGG

ANNEE 1968

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

la Proclamation du 17 juillet 1968 approuvée par le référendum du 28 juillet 1968 ;
le Décret N°230/PR du 31 juillet 1968, portant formation du Gouvernement ;
le Décret N°234/PR-SGG du 16 août 1968, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
le Décret N°238/PR du 17 août 1968, relatif à la création des secrétariats généraux des ministères ;
le Décret N°272/PR du 30 août 1968, portant création du Secrétariat Général du Ministère de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et du Travail ;
le Décret N°239/PR du 17 août 1968, fixant les rémunérations, les indemnités et les prestations en nature allouées aux secrétaires généraux des ministères ;
la proposition du Ministre de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et du Travail ;
Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

le 1er - Mr Rogatien GNANIH, Administrateur, est nommé Secrétaire Général du Ministère de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et du Travail.

le 2 - Le présent décret qui aura effet pour compter de la date prise de service de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 30 août 1968

le Président de la République,

Ministre de la Fonction Publique,
de la Réforme Administrative et du
Travail,

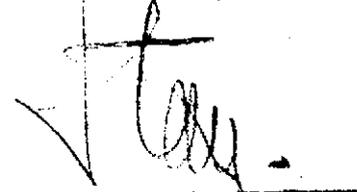


Albert OUASSA



Emile-Derlin ZINSOU

le Ministre de l'Economie et des
Finances,



Distributions : PR 6 - CS 6 - MFPRAT 6
Ministères 9 - Intéressé 1 - DGTLIS 2 -
Stat. 2 - DEP 2 - SGG 4 - IAA 1
Gde Chanc. 2 - SGPR 1 - DCCT 1